

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail



**PROJET DE PROMOTION DE L'INTEGRATION DES
MARCHES DE L'ELECTRICITE PAR LE GAZ
(PRIME GAS)**

**EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE STRATEGIQUE (EESS)**

-- Termes de référence --

Version provisoire

-- Avril 2026 --

TABLE DES MATIERES

1. BREVE DESCRIPTION DU PROJET ET JUSTIFICATION.....	3
2. VISION DE L'EESS.....	4
3. OBJECTIF GENERAL DE L'EESS ET PRINCIPES APPLICABLES	4
4. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EESS.....	6
5. CHAMP D'APPLICATION, PROCESSUS ET TACHES DU CONSULTANT	6
5.1 Champ d'application.....	6
5.2 Taches, processus de l'EESS	7
6. DUREE DE LA MISSION	11
7. PRODUITS A LIVRER ET PRINCIPAUX RESULTATS	12
8. EXPERIENCE ATTENDUE ET QUALIFICATIONS REQUISES POUR LES SPECIALISTES A RECRUTER	13

1. BREVE DESCRIPTION DU PROJET ET JUSTIFICATION

Le projet Promotion de l'Intégration des Marchés de l'Electricité par le Gaz (PRIME-GAS) vise à appuyer la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin dans la préparation et la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales de développement du gaz naturel, notamment à travers : (i) la préparation de solutions d'approvisionnement en gaz à court terme (importations de GNL et solutions logistiques associées) ; (ii) la préparation d'investissements dans les infrastructures gazières nationales et régionales (réception, transport, stockage et distribution) et (iii) le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement de la chaîne de valeur du gaz et du commerce régional. Cette EESS focalisera sur les infrastructures nationales et régionales de transport, et s'articulera non seulement autour des plans directeurs nationaux pour le gaz mais aussi autour de la stratégie régionale pour le gaz.

Les besoins en infrastructures de transport du gaz par pays sont décrits ci-dessous :

A. Côte d'Ivoire :

- (i) **Nouveau FSRU et infrastructure de réseau pour connecter le FSRU à la côte et aux clients d'ancrage à proximité**
- (ii) **Nouvelles usines de traitement du gaz**
- (iii) **Nouvelles centrales électriques alimentées en gaz et extension du réseau de gaz existant pour connecter ces centrales électriques**
- (iv) **Extension du réseau de gaz aux zones industrielles de Yopougon, Attinguié, Koumassi et Bonoua;**

- (v) **Infrastructure pour acheminer le gaz jusqu'à la côte et stations de traitement**
- (vi) **Extension du WAGP du Ghana à la Côte d'Ivoire**
- (vii) **Potentials corridors : Abidjan - San Pedro ou Jacqueville San Pedro; Jacqueville - Songon; Jacqueville - Taboth; ; Abidjan - FPP Doumunli (Ghana);**
- (viii) **Sites potentiels d'aménagement hydroélectriques: Songon, Taboth, San Pedro**

B. le Togo :

- (i) Installations de réception de GNL et terminaux de stockage pour assurer un approvisionnement fiable en gaz
- (ii) Réseau national de gaz pour les nouvelles centrales électriques
- (iii) Réseau de distribution de gaz pour les industries et les zones industrielles près du port de Lomé
- (iv) Nouveau gazoduc du port de Lomé à la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), avec le développement d'une centrale électrique au gaz de 500 MW.
- (v) Extension du poste de livraison du WAGP de Lomé
- (vi) Nouveau gazoduc potentiel du Nigeria au Togo pour diversifier l'approvisionnement.

C. Bénin

- (i) Terminaux terrestres de GNL et de stockage dans le port de Cotonou
- (ii) Réseau national de gaz pour les nouvelles centrales électriques
- (iii) Réseau de distribution de gaz pour les industries et les zones industrielles

D. Autres :

Termes de référence pour l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) des infrastructures de transport du gaz en Côte d'Ivoire

- (i) Options de gazoducs virtuels (par exemple, camions ou barges) du port d'Abidjan aux ports de Lomé et de Cotonou pour la livraison de GNL.
- (ii) Gaz transfrontalier Gazoduc Afrique-Atlantique (AAGP) pour acheminer le gaz du Nigeria à travers le continent vers les centres de demande de 11 à 13 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord (y compris le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire) jusqu'au Maroc, avec un potentiel d'exportation vers les marchés européens.

Le projet va appliquer le Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale, et est classé à risque environnemental et social élevé à ce stade. La construction d'un réseau de gazoducs pour faciliter le transport régional et national du gaz vers les centres industriels stratégiques, via des distributeurs tiers, est considérée comme une intervention stratégique, et requiert une Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS).

L'EES est un examen systématique des risques et effets environnementaux et sociaux et des problèmes associés à une politique, un plan ou un programme, qui est généralement effectuée au niveau national, mais aussi dans des zones de plus petite envergure. L'examen des risques et effets environnementaux et sociaux tiendra compte de l'éventail complet des risques et effets environnementaux et sociaux présentés dans les NES nos 1 à 10. Ce processus d'évaluation environnementale et sociale stratégique (EES) n'est pas lié au domaine critique de la production et de l'exploration pétrolières et gazières en mer.

2. VISION DE L'EES

Le réseau stratégique de gazoducs qui répond efficacement aux besoins de développement économique et social du pays est développé d'une manière efficace et respectueuse de l'environnement naturel et social.

Les données environnementales, sociales, économiques et les contraintes techniques de niveau stratégique seront utilisées pour identifier les grands corridors et entreprendre la pré-évaluation environnementale et sociale de ces corridors. L'EES doit donc être considérée comme un exercice de cadrage permettant d'identifier les principaux effets potentiels. Des études environnementales et sociales supplémentaires seront nécessaires pour les investissements spécifiques, ainsi qu'une participation effective du public, pour déterminer l'importance des risques et impacts.

3. OBJECTIF GENERAL DE L'EES ET PRINCIPES APPLICABLES

En partenariat avec le ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique (METE) et en consultation avec les parties prenantes concernées, identifier les corridors de transport, les mesures stratégiques de gestion environnementale et sociale telles que les normes pour la construction de l'infrastructure linéaire associée à la fourniture d'énergie, y compris un réseau de gazoducs, ainsi que les interventions nécessaires pour assurer la planification à long terme des investissements dans le secteur de l'énergie dans les corridors et les zones identifiés. En gardant à l'esprit la vision ci-dessus, les principes suivants guideront l'étude :

- **Développement durable**

Le développement durable est un processus qui permet de répondre aux besoins de développement de la société tout en maintenant la capacité des systèmes naturels et sociaux à continuer à fournir les ressources naturelles et les services écosystémiques dont dépendent l'économie et la société. Cette EESS vise à faciliter le développement durable par l'identification d'un ensemble de corridors stratégiques, qui servent fondamentalement à relier les zones de demande, mais qui sont positionnés de manière à maximiser les opportunités de développement économique et social tout en minimisant les contraintes. Le développement à l'intérieur des corridors définitifs de gazoducs sera encouragé dans les zones peu ou moyennement sensibles sur le plan environnemental et social.

- **Participation**

L'identification de corridors stratégiques qui répondent aux exigences à long terme de l'industrie et de la société tout en tenant compte de facteurs tels que les sensibilités environnementales et sociales, les contraintes techniques et le coût financier nécessite la contribution d'un groupe diversifié de parties prenantes. En outre, la mise en œuvre réussie des initiatives de planification stratégique nécessite l'adhésion et l'engagement d'une série d'acteurs. Une consultation précoce et un accord formel entre les parties prenantes sont donc essentiels à la réussite de l'EESS. Dès le début du processus d'EESS, une vaste consultation sera entreprise avec les trois niveaux de gouvernement, le secteur privé, les agences non gouvernementales et le grand public.

- **Coordination**

La reconnaissance juridique des corridors de gazoducs est nécessaire pour faciliter une mise en œuvre efficace. Ce **processus devrait commencer ou se terminer par** l'adoption formelle des corridors définitifs de gazoducs stratégiques par leur publication au journal officiel et la reconnaissance de ces zones dans les plans et politiques nationaux, provinciaux et locaux pertinents. L'alignement des corridors sur les plans et politiques pertinents des trois niveaux de gouvernement signifiera l'accord de haut niveau nécessaire pour faciliter la mise en œuvre effective des corridors définitifs de gazoducs.

- **Simplification**

La pré-évaluation environnementale et sociale des corridors entreprise dans le cadre de l'EES est comparable à une phase de délimitation du champ d'application et permettra donc de cibler les exigences d'évaluation supplémentaires requises dans les processus d'évaluation environnementale et sociale ultérieurs. **L'accord et l'adoption officielle des corridors définitifs de gazoducs dans les plans et politiques pertinents devraient permettre de créer un environnement favorable au développement des infrastructures de gazoducs.**

- **Intégration**

L'EESS vise à assurer l'intégration entre les différentes autorités compétentes responsables de l'autorisation environnementale et sociale, et de la délivrance des licences. Cette intégration sera facilitée par la création et l'adoption d'un "protocole de développement" communément accepté. La portée du processus d'évaluation environnementale et sociale au niveau du projet dans les corridors finaux du gazoduc sera déterminée par les exigences spécifiées dans le protocole de

développement et réalisée conformément aux réglementations existantes en la matière. Ainsi, lorsque des législations environnementales et sociales distinctes exigent des évaluations séparées, ces évaluations et les processus décisionnels associés doivent, dans la mesure du possible, être alignés sur la procédure d'évaluation environnementale et sociale propre au projet concerné. Dans la mesure du possible, les procédures d'évaluation et de prise de décision seront également intégrées afin de maximiser l'efficacité. L'intégration contribuera à la rationalisation des processus.

- **Facilitation des investissements stratégiques**

L'approche intégrée suivie pour identifier les corridors de gazoducs, l'accord officiel sur ces zones et l'alignement des politiques et des plans, ainsi que le travail de pré-évaluation entrepris dans le cadre de l'EESS, devraient contribuer à créer un environnement propice au développement des gazoducs dans les corridors de gazoducs. Des processus rationalisés et coordonnés permettront d'accélérer le développement. Cependant, la fourniture d'informations environnementales le plus tôt possible afin d'éclairer la planification des itinéraires contribuera également à identifier des itinéraires acceptables d'un point de vue environnemental et social, ce qui devrait permettre à développeurs d'infrastructures de gazoducs d'effectuer des investissements stratégiques initiaux dans ces zones avant l'obtention d'une autorisation environnementale formelle.

4. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EESS

- Évaluer la sensibilité sociale et écologique des milieux récepteurs locaux et régionaux.
- Fournir des classifications spatiales à l'échelle des régions, sur la base de critères multiples, en fonction de leur adéquation plus ou moins grande pour un développement futur des infrastructures gazières : cartographie de la sensibilité (classification spatiale, par exemple carte de sensibilité à plusieurs niveaux)
- Identifier les contraintes, les opportunités, les impacts cumulatifs et les mesures de gestion (atténuation/amélioration) au niveau stratégique.
- Fournir un cadre décisionnel intégré et une série d'outils pour guider les investisseurs de projets, les praticiens et les décideurs politiques.

5. CHAMP D'APPLICATION, PROCESSUS ET TACHES DU CONSULTANT

5.1 Champ d'application

Le champ d'application de cette EESS est limité aux gazoducs de transport et n'inclut pas les champs gaziers et les réseaux de distribution ou de réticulation. Il convient tout d'abord de rappeler que le champ d'application de cette EESS ne couvre que l'évaluation de corridors terrestres dont la largeur varie entre 14 et 40 m selon le Diamètre Nominal à un niveau stratégique. Les impacts associés à la prospection et à l'extraction du gaz, à son transport jusqu'aux points de débarquement ainsi qu'à l'utilisation du gaz (par exemple, la production d'électricité à partir de gaz naturel via une centrale électrique) ne relèvent pas du champ d'application de cette étude et devront faire l'objet de processus d'évaluation environnementale distincts (le cas échéant).

5.2 Taches, processus de l'EESS

- ✓ Identifier les corridors énergétiques/gazoducs stratégiques à l'échelle nationale et régionale sur la base des exigences futures en matière d'offre et de demande d'énergie, des sensibilités environnementales ainsi que des priorités de développement social et économique au niveau national, régional et local.
- ✓ pré-évaluer et identifier les sensibilités environnementales, sociales et les contraintes techniques des potentiels corridors d'infrastructures linéaires, et identifier les corridors de gazoducs et les mesures de gestion qui évitent les zones sensibles d'un point de vue environnemental et social.
- ✓ Permettre aux investisseurs d'envisager une série de tracés alternatifs dans les corridors pré-évalués afin d'éviter les problèmes de négociation foncière.
- ✓ Initier la coordination par la promotion du dialogue et de la gouvernance collaborative entre les autorités chargées d'approuver ou d'autoriser certains aspects du gazoduc.
- ✓ Élaborer un protocole/guide de développement spécifique au site qui prescrive le niveau d'évaluation spécifique au site requis et le processus d'évaluation.
- ✓ Partager les résultats de la recherche avec le gouvernement, les universités et les forums publics afin de promouvoir l'évaluation environnementale et sociale.
- ✓ Contribuer au développement des compétences en faisant participer des stagiaires à la réalisation du projet et en promouvant et en partageant largement les résultats de la recherche.
- ✓ Entreprendre des recherches pour identifier où se trouvent les utilisateurs actuels ou les plus probables et les autres centrales électriques à turbine à gaz, les zones de développement industriel (ZDI), les mines, les centrales électriques potentielles qui peuvent être converties au gaz, car cela permettra de déterminer les besoins en gaz et les points de connexion potentiels pour les "plus petits utilisateurs".
- ✓ Identifier les avantages potentiels qui pourraient être obtenus si le gaz était disponible pour les gros utilisateurs sélectionnés.
- ✓ Entreprendre une analyse des opportunités et déterminer les avantages économiques globaux (y compris les avantages directs et indirects) de la présence du gaz dans le bouquet énergétique, sur la base d'études de cas. (Brièvement dans la partie contexte du rapport d'EESS et mettre en annexe)

Le processus d'EESS comprend les trois phases suivantes :

- **Phase 1** : Démarrage
- **Phase 2** : Evaluation des corridors
- **Phase 3** : Publication officielle des corridors et cadre décisionnel

Phase 1 : Phase de démarrage

L'objectif principal de cette phase de l'évaluation est d'établir et de mettre en œuvre toutes les structures de gestion de l'EESS, disposer des expertises qualifiées de la phase 1 et mettre en place un groupe de référence d'experts et le comité de pilotage de l'EESS, d'identifier les parties prenantes pertinentes et de recruter des spécialistes. Le Comité de pilotage de l'EESS est composé d'autorités ayant un mandat légal de prise de décision pour le développement des gazoducs dans le pays. Le groupe d'experts de référence fournira une assistance et un savoir-

faire technique, apportera un éclairage sur les questions relatives à leur secteur et s'attaquera spécifiquement aux questions importantes relatives au projet. Les membres des différents groupes seront accessibles au public sur le site web.

Phase 2 : Phase d'évaluation

Il s'agit de la phase de l'étude au cours de laquelle l'évaluation proprement dite sera entreprise. À la fin de la phase 2, les rapports provisoires et finaux de l'EESS seront soumis à l'examen du public.

Cette phase est divisée en plusieurs tâches :

- **Tâche I** : Confirmation des corridors énergétiques/gazoducs initiaux au niveau stratégique
- **Tâche II** : Cartographie des contraintes environnementales et techniques
- **Tâche III** : Affinement des corridors stratégiques
- **Tâche IV** : Evaluation des spécialistes et alignement final des corridors énergétiques au niveau stratégique
- **Tâche V** : Processus de publication sur le site internet de CI-ENERGIES

Tâche I (confirmation des corridors stratégiques). Les premiers corridors de gazoducs seront identifiés dans le cadre de PRIME-Gas. Les corridors qui seront évalués auront une largeur variant entre 15 et 40 m, avec une moyenne prévisionnelle de 30 m et une longueur qui sera définie lors des études de faisabilité et relieront des zones spécifiques d'offre et de demande. Dans le cadre du processus d'affinement et de confirmation des corridors initiaux de gazoducs, une série d'ateliers sera organisée pour recueillir des informations auprès des principaux utilisateurs de gaz et d'importantes parties prenantes commerciales, gouvernementales et non-gouvernementales. Une première campagne de sensibilisation du public présentera l'approche globale de l'EESS et les corridors initiaux. Les tracés finaux et l'EIES/PGES au niveau projet relèveront des études de faisabilité/projet.

La tâche II (Cartographie des contraintes/négatives) comprendra une évaluation de la délimitation de la sensibilité pour déterminer les zones où les infrastructures linéaires proposées sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur ces infrastructures (contraintes environnementales et sociales) et les zones où l'environnement est susceptible d'avoir un impact négatif sur l'infrastructure du gazoduc (contraintes techniques). Cet exercice de cartographie indiquera les zones à éviter (sensibilité très élevée), les zones sensibles pour diverses raisons (sensibilité élevée à moyenne) et les zones non sensibles (sensibilité faible).

Une série de groupes de discussion et de réunions et ateliers sectoriels avec les principales autorités, les principales parties prenantes et le grand public seront organisés au cours de la phase 2 afin d'informer les parties prenantes de l'EESS, de confirmer l'emplacement des corridors préliminaires et de recueillir des commentaires sur les contraintes, sensibilités et opportunités potentielles, y compris tout projet d'infrastructure majeur qui doit être pris en compte dans le processus d'affinement des corridors.

- **Sensibilités environnementales et sociales.** L'exercice de cartographie sera entrepris pour l'ensemble du pays et consistera à identifier les sensibilités environnementales et sociales au niveau stratégique pour le développement de l'infrastructure du gazoduc, sur la base des meilleures données disponibles à l'échelle nationale. L'identification des caractéristiques sensibles, des zones tampons applicables et des ensembles de données se fera en consultation avec les autorités compétentes et les principales parties prenantes. Dans les cas où les données relatives à certains aspects environnementaux et sociaux

ne seront pas disponibles, des zones sensibles indicatives seront fournies par les principales parties prenantes concernées.

- Les données incluront les conflits d'utilisation des sols existants et futurs, tels que les activités minières, les centrales hydroélectriques, les centrales solaires et le Square Kilometre Array (SKA). Les projets qui empiètent sur ces éléments sont considérés comme plus susceptibles de subir des retards, des recours ou un avis environnemental négatif.
- Le résultat de cet exercice est une carte indiquant les zones à éviter (sensibilité très élevée), les zones sensibles pour diverses raisons (sensibilité élevée-moyenne) et les zones peu ou pas sensibles (sensibilité faible).

Contraintes techniques. Dans le contexte de l'EESS, les contraintes techniques se réfèrent aux défis techniques posés par le paysage et l'environnement sur la construction et l'exploitation de l'infrastructure du gazoduc. L'exercice de cartographie sera entrepris pour l'ensemble du pays et basé sur les meilleures données disponibles à l'échelle nationale.

- L'identification des caractéristiques et la délimitation du niveau de contrainte (sensibilité) pour chaque caractéristique technique seront effectuées en consultation avec les représentants techniques des autorités compétentes en matière de gaz et d'énergie. **Les caractéristiques techniques typiques sont les pentes abruptes, les zones forestières commerciales, les zones côtières et les gorges profondes des rivières.** Les contraintes techniques comprennent également la proximité d'autres infrastructures linéaires telles que les lignes électriques à haute tension et les lignes de chemin de fer, qui posent des problèmes de corrosion pour les gazoducs s'ils sont parallèles à ces infrastructures sur de longues distances. Le niveau de contrainte attribué à chaque caractéristique (f_n) sera déterminé en fonction d'une évaluation brute des coûts. L'évaluation des coûts a pris en compte l'impact de chaque caractéristique sur un scénario de référence (SR) optimal et rentable (x). Dans le cas présent, le scénario de référence est la construction et l'entretien d'un kilomètre de gazoduc de 26 pouces dans des conditions optimales de construction. Le niveau de contrainte (c) associé à une caractéristique dans le contexte du scénario de base (x) a donc été représenté comme $c = (x) \cdot (f_n)$.

La tâche III (affinement des corridors) consistera à agréger les informations numériques saisies au cours des phases I et II afin de déterminer l'emplacement optimal des corridors du point de vue de l'utilisation et des contraintes, c'est-à-dire là où l'utilisation est maximisée tout en garantissant que des alternatives de routage de transmission appropriées sont disponibles du point de vue des contraintes (à la fois environnementales et d'ingénierie). Les résultats de cette tâche seront les Corridors de gaz préliminaires et la carte des contraintes de l'ES des corridors.

Tâche IV : Évaluation environnementale et sociale impliquera des études spécialisées. Les spécialistes seront tenus d'examiner, de valider et d'améliorer les délimitations de la sensibilité, pour leur domaine d'expertise particulier, défini dans le projet de carte des contraintes environnementales et sociales du corridor. Les spécialistes devront également recommander les informations complémentaires/le niveau d'évaluation à entreprendre dans les différentes zones de sensibilité avant d'envisager le développement d'un gazoduc dans ces zones. Sur la base des contributions de l'analyse provinciale, municipale et des parties prenantes, ainsi que des contributions du groupe de référence d'experts et de diverses institutions sectorielles, les corridors gaziers préliminaires seront ajustés et finalisés pour être soumis à l'examen des autorités compétentes. Les résultats de cette tâche seront utilisés pour informer les cartes de sensibilité finales ainsi que les standards ou normes et les protocoles de développement.

Termes de référence pour l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) des infrastructures de transport du gaz en Côte d'Ivoire

- Inclure des évaluations spécialisées, qui ont impliqué des pré-évaluations au niveau de la portée et la cartographie des sensibilités dans les corridors. Des spécialistes devront examiner, valider et améliorer le projet de carte des sensibilités environnementales et sociales des corridors pour toute une série d'aspects environnementaux.
 - Les études spécialisées suivantes seront commandées dans le cadre de l'EESS :
 - Biodiversité et écologie (écosystèmes terrestres et aquatiques, et espèces, y compris les chauves-souris et l'avifaune) ;
 - Impacts de la sismicité ; et
 - L'aménagement du territoire, la gestion des catastrophes et les incidences sociales connexes.
 - L'impact potentiel du gazoduc sur l'agriculture, la défense, l'aviation civile, le patrimoine, les centrales hydroélectriques et solaires et l'exploitation minière sera pris en compte. En outre, les facteurs liés au changement climatique susceptibles d'affecter l'exploitation d'un gazoduc, tels que les précipitations extrêmes, les inondations à l'intérieur des terres et les inondations côtières, seront également examinés.

Questions qui seront évaluées dans l'EESS

Étude spécialisée	Type d'évaluation	Enjeu stratégique
Biodiversité et impacts écologiques, les TdR spécifiques seront élaborés	Multi-auteurs	Écosystèmes terrestres, flore et faune : <ul style="list-style-type: none"> • Biome des savanes • Biome montagnes • Biome de la ceinture côtière de l'océan • Biome forêts • Écosystèmes, flore et faune aquatiques : • Estuaires • Rivières et zones humides
Évaluation socio-économique et planification les TdR spécifiques seront élaborés	Multi-auteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Avantages et opportunités du gaz • Planification régionale et de l'habitat • Gouvernance et gestion des catastrophes
Sismicité, les TdR spécifiques seront élaborés	Multi-auteurs	Tremblements de terre et failles
Avifaune, les TdR spécifiques seront élaborés	Auteur unique	Avifaune
Visuel, les TdR spécifiques seront élaborés	Auteur unique	Visuel

Il couvrira les domaines suivants :

- ✓ **L'évaluation de la sismicité**, qui porte sur les risques posés par les tremblements de terre et autres catastrophes naturelles sur le gazoduc dans les corridors proposés.
- ✓ **L'évaluation intégrée de la biodiversité et de l'écologie**, qui se concentre sur les biomes, les écosystèmes sensibles, les processus écologiques qui sous-tendent leur fonctionnement et les espèces végétales et animales qui vivent dans ces écosystèmes.
- ✓ **L'évaluation de la planification de l'habitat, de la gestion des catastrophes et des incidences sociales et la sécurité humaine**, qui évalue les incidences potentielles de la

construction d'un gazoduc dans les couloirs proposés sur les moyens de subsistance des communautés, y compris le bien-être des communautés locales et les risques pour la sécurité, la création d'emplois liés à la construction, la perturbation de la population et de la prestation de services.

- ✓ **Impacts potentiels sur les activités agropastorales** associés au développement d'un gazoduc dans les corridors proposés.
- ✓ **Incidences potentielles sur les installations de défense** liées au développement d'un gazoduc dans les couloirs proposés.
- ✓ **Incidences potentielles sur l'aviation civile** liées à l'exploitation d'un gazoduc dans les couloirs proposés.
- ✓ Le **patrimoine culturel** couvre les incidences potentielles sur le patrimoine culturel, associées au développement d'un gazoduc par étapes dans les corridors proposés.
- ✓ **Le changement climatique.** On estime que les effets dévastateurs des risques naturels d'origine météorologique - tels que les inondations, les vagues de chaleur, les sécheresses, les inondations côtières, les incendies de forêt et les tempêtes - continueront à s'intensifier.
- ✓ **L'exploitation minière.** Elle couvre les impacts potentiels du développement d'un gazoduc dans les corridors proposés sur les opérations minières ainsi que l'impact de l'exploitation minière sur l'infrastructure potentielle du gazoduc (c'est-à-dire les contraintes d'ingénierie).
- ✓ **Centrales hydroélectriques et centrales solaires.** Elle couvre les impacts potentiels du développement d'un gazoduc dans les corridors proposés sur le développement des centrales hydroélectriques et solaires, ainsi que l'impact du réservoir hydroélectrique sur l'infrastructure potentielle du gazoduc (c.-à-d. contrainte d'ingénierie).

La tâche V est le processus de publication au journal officiel qui sera géré par CI-ENERGIES, avec les contributions des partenaires du projet, une fois que l'EESS aura été achevée. Les résultats de l'EESS seront soumis aux commentaires du public par le biais d'une publication du résumé dans le journal pro gouvernemental à grands tirages incluant un lien permettant d'accéder à la version intégrale diffusée sur le site internet de CI-ENERGIES.

Le processus d'EESS vise à ajouter un contexte spatial aux politiques, plans et programmes au niveau national.

Phase 3 : Phase du cadre décisionnel

Cette phase traduira les résultats de la phase 2 en mesures de gestion environnementale et sociale et en interventions de planification à inclure dans le cadre environnemental légal pertinent et dans les outils de planification du gouvernement local, y compris les cadres de développement spatial municipaux, afin de garantir une planification énergétique à long terme.

6. DUREE DE LA MISSION

Cette mission doit être réalisée sur une période de soixante (60) jours, soit deux (2) mois. L'étude comprendra des missions dans le Grand Abidjan et sur le terrain dans la région du Sud Comoé. Les missions seront programmées à des dates convenues d'un commun accord entre CI-ENERGIES et le consultant.

7. PRODUITS A LIVRER ET PRINCIPAUX RESULTATS

Livrables	Calendrier
Rapport de démarrage (réf. phase 1)	T0 + 7 jours après la signature de l'ordre de service
Confirmation du rapport sur les corridors	T0 + 30 jours après la signature de l'ordre de service
Premier rapport intermédiaire (projet d'EESS) comprenant les rapports d'évaluation des spécialistes	T0 + 53 jours après la signature de l'ordre de service
Projet de rapport final	T0 + 60 jours après la signature de l'ordre de service
Les résultats de l'EESS seront soumis aux commentaires du public par le biais d'une publication dans le journal officiel.	T0 + 65 jours après la signature de l'ordre de service
Résultat final	T0 + 185 jours

Contenu indicatif du rapport final

Le rapport final d'EES devra comprendre cinq parties.

- **La partie 1** décrira le contexte du processus d'EES, ainsi que les principales législations applicables, des projets de gazoducs et des activités connexes en Côte d'Ivoire

1.1 Introduction et contexte

- L'histoire de l'exploration et de la production gazière en Côte d'Ivoire
- Vision pour l'exploration, planification et l'utilisation du gaz en Côte d'Ivoire
- Voies vers la réalisation de la vision
- État actuel de l'exploration gazière en Côte d'Ivoire
- Situation actuelle du marché en matière d'attraction d'investissements dans le secteur gazier en Côte d'Ivoire
- Les défis liés à la construction de gazoducs en Côte d'Ivoire

1.2 Justification de l'EES

- Analyse du problème
- Objectifs de l'EES et principes applicables
- Cadre juridique
- Procédure d'évaluation environnementale dans les corridors des gazoducs : vision et objectifs
- Structure du rapport
- **La partie 2** décrira les infrastructures de gazoducs qui ont été évaluées et prises en compte dans le cadre de l'EES.
 - Introduction
 - Identification et description des corridors stratégiques préliminaires
 - Description du programme ou plan Directeur
 - Spécifications (localisation/offshore, onshore ; pression du pipeline ; Profondeur des conduites, infrastructures en surface et franchissement de cours d'eau ; diamètre et épaisseur de paroi des conduites ; matériaux, spécifications et approvisionnement pour le gazoduc ; opportunités locales pour la construction de gazoducs ; accès induits ; compression...)
 - Activités de construction
 - Ex. Compétences et besoins en main-d'œuvre

Termes de référence pour l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) des infrastructures de transport du gaz en Côte d'Ivoire

- Réception des matériaux/pipe, transport vers le chantier et stockage
 - Activités d'exploitation
 - Emissions de gaz effet de serre
- **La partie 3** présentera une description générale du processus suivi et de la méthodologie adoptée pour l'EESS.
- **La partie 4** décrira les résultats des évaluations spécialisées incluant la participation du public et des autres études menées dans le cadre du processus d'EESS des infrastructures gazières ;
- **La partie 5** expliquera le processus mis en œuvre pour identifier les corridors stratégiques définitifs du gazoduc.
- Références bibliographiques

Les annexes devront inclure

- Comptes Rendus des consultations publiques
- Equipe de l'EESS
- Rapports détaillés des études spécialisées
- Rapport d'évaluation de la sismicité
- Rapport sur l'aménagement du territoire, la gestion des catastrophes et leurs répercussions sociales
- Résumé de l'analyse des opportunités et déterminer les avantages économiques globaux

Le principal résultat de l'EESS sera un cadre décisionnel à interpréter par les autorités compétentes.

Ce cadre comprendra :

- Les corridors définitifs au niveau stratégique ;
- Des ensembles de données spatiales de sensibilité, de vulnérabilité et de risque pour les attributs environnementaux et sociaux de surface et de subsurface ;
- Protocoles/guides d'évaluation environnementale spécifiques au site recommandé avant la construction, détaillant le niveau d'évaluation spécifique au site requis ;
- Le cadre et les principes du programme générique de gestion de l'environnement et social (PGES) ; et les normes ou standards.

8. EXPERIENCE ATTENDUE ET QUALIFICATIONS REQUISES POUR LES SPECIALISTES A RECRUTER

Intégrateur principal – Expert en évaluation environnementale et sociale Un professionnel international de l'environnement (titulaire d'un diplôme BAC+5 et plus en écologie, biodiversité ou en sciences de l'environnement), spécialiste ayant au moins dix ans d'expérience professionnelle dans le secteur international du pétrole et du gaz naturel à terre et en mer ; très bien informé et familiarisé avec les meilleures pratiques de l'industrie internationale du pétrole et du gaz naturel, notamment l'APIECA, le cadre de durabilité de la Banque mondiale, les lignes directrices EHS de la Banque mondiale pour le secteur du pétrole et du gaz et les infrastructures, les normes de performance 2012 de la SFI, ISO 14001, et OHSAS 18001 ou ISO 45001 - Santé et sécurité au travail.

Intégrateur principal - Spécialiste de l'évaluation sociale. Un professionnel international de l'évaluation sociale (titulaire d'un diplôme BAC +5 et plus en sociologie, anthropologie, économie

Termes de référence pour l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) des infrastructures de transport du gaz en Côte d'Ivoire

des ressources naturelles), justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle, dont cinq (5) dans le secteur de l'exploitation pétrolière et gazière. Le spécialiste social aura une expérience avérée (i) en consultation des parties prenantes, participation publique et animation d'ateliers conformément aux activités prévues en phase 2-Tache I et c consultations ; et (ii) dans la fourniture de services de conseil axés sur les aspects humains et socio-économiques de la gestion des ressources naturelles par le biais d'études d'impact, d'un suivi, d'une politique environnementale et de processus décisionnels participatifs. Il doit être très bien informé et familiarisé avec les meilleures pratiques internationales de l'industrie du pétrole et du gaz naturel, notamment l'IPIECA, les lignes directrices EHS de la Banque mondiale, les normes de performance 2012 de la SFI et les normes ISO 26000, ISO 45001 - Santé et sécurité au travail et ISO 26000 - Responsabilité sociétale.

Professionnel de la sécurité et de la santé au travail. Titulaire d'un diplôme BAC +5 en sécurité et santé) justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le secteur international du pétrole et du gaz naturel onshore et offshore ; très bien informé et familiarisé avec les meilleures pratiques de l'industrie internationale du pétrole et du gaz naturel, y compris OGP, IPIECA ; les directives EHS de la Banque mondiale pour le secteur général, le secteur du pétrole et du gaz et l'infrastructure ; et OHSAS 18001.

Ingénieur gazier : Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience opérationnelle internationale avérée traitant des aspects techniques des opérations pétrolières et gazières à terre et en mer, avec une expérience en matière d'exploration (sismique et forage), d'évaluation, de développement et d'extraction, le traitement et le transport. Il doit être très bien informé et familiarisé avec les meilleures pratiques de l'industrie internationale du pétrole et du gaz naturel, y compris l'OGP.

Spécialiste des SIG et de la télédétection

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en SIG ayant au moins dix ans d'expérience opérationnelle internationale avérée dans le domaine des SIG et des activités de télédétection.

Étude spécialisée	Contributeurs nationaux qui recevront une gratification	Responsable de l'intégration /consultants
Biodiversité et impacts écologiques	Auteur multiple <ul style="list-style-type: none"> Spécialiste des prairies et des savanes Spécialiste des écosystèmes d'eau douce Spécialiste des écosystèmes estuariens Spécialiste de l'avifaune Spécialiste des forêts Spécialiste de la ceinture côtière océanique 	Expert en évaluation environnementale et sociale
Évaluation socio-économique et planification	Multi-auteur <ul style="list-style-type: none"> Expert économiste Spécialiste social Expert en planification (infrastructures) 	Intégrateur principal - Spécialiste de l'évaluation sociale
Sismicité	Auteur multiple <ul style="list-style-type: none"> Expert géoscience Spécialiste de l'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique Spécialiste de la sismicité Chercheur spécialiste des risques sismiques capable de calculer l'évaluation probabiliste des risques sismiques (PSHA) pour les corridors énergétiques 	Ingénieur gazier
Avifaune	Auteur unique	Principal ornithologue
Visuel	Auteur unique : Architecte	Architecte paysagiste

Termes de référence pour l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) des infrastructures de transport du gaz en Côte d'Ivoire

(Agriculture, Défense, Aviation civile et Patrimoine)	<ul style="list-style-type: none">• Expert agronome• Expert en sécurité• Expert en aviation civile• Expert en archéologie	Spécialiste de l'évaluation sociale
---	--	-------------------------------------